

Rimouski au temps d'Adèle Lamontagne 1858-1875

Partie 1: Au coeur d'une région

Mario Mimeault

Qui n'a pas lu un jour une lettre écrite il y a trente, quarante ou cinquante ans et ne s'est pas senti plongé dans un nouvel univers? Et qui, lorsque la documentation abondait, ne s'est pas vu partie prenante de cet univers? Parce qu'il existe bel et bien une création affective, aujourd'hui on dirait un monde virtuel, qui se reconstitue dans notre for intérieur. Nous pourrions emprunter à un analyste littéraire français, Bernard Bray, et dire avec lui qu'à la lecture d'une correspondance régulière «un monde épistolaire en vient à se constituer, véritable microcosme offrant l'image entière d'une société avec l'organisation de ses rapports intimes, liant les individus les uns aux autres dans le réseau de relations sociales, psychologiques ou morales précises»¹.

Et c'est exactement le phénomène qui s'est produit quand nous avons parcouru pour la première fois les lettres de la famille Lamontagne de Sainte-Anne-des-Monts. Nous n'avons pas été le seul à vivre cette expérience. L'historien Jean-Pierre Bélanger nous a déjà fait partager la richesse de cette documentation dans la **Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent**². Le présent travail voudrait maintenant reprendre l'exercice différemment. Il s'agirait, tout en gardant en perspective la définition de Bernard Bray, d'élargir la lecture des documents Lamontagne à l'univers dont ils émanaient. En effet, ce qui nous intéresse ce ne sont pas tant les souvenirs de la famille Lamontagne que la fenêtre qu'ils nous offrent sur une société du passé. La vision des choses de l'un des membres de la famille, dans le cas présent d'Adèle Lamontagne qui a vécu à Rimouski entre les années 1858 et 1875, servi-

rait de prétexte pour reconstituer ce monde avec ses acteurs articulés les uns par rapport aux autres dans un réseau d'échanges économiques, politiques, culturels et sociaux. Tandis que le point de départ se trouverait dans les lettres d'Adèle, on pourrait utiliser comme documents d'appui des actes de vente, des testaments, des recensements, des contrats de mariage ou des monographies et le milieu choisi serait évidemment la métropole du Bas-Saint-Laurent pour les années ci-dessus mentionnées.

C'est l'intention qu'il y avait derrière le projet de cet article quand il a été mis en chantier. En voici le résultat en trois temps. Cette première tranche de l'étude présente Adèle Lamontagne et établit le contexte dans lequel elle a déménagé à

Rimouski, tout en nous permettant d'assister à l'éveil de la capitale régionale comme centre des communications.

Qui est Adèle Lamontagne?

La jeune femme dont nous allons emprunter le regard pour nous tourner vers le passé s'appelle Adélaïde, alias Adèle Lamontagne. Elle est la soeur du riche marchand annemontois de la fin du XIX^e siècle Théodore-Jean Lamontagne dont parlait Bélanger dans sa série d'articles. Adèle et son frère ont été assez près l'un de l'autre, ce qui les a amenés à échanger des lettres pendant près d'un demi-siècle. Il reste aujourd'hui, en archives, une trentaine de documents écrits de sa main, dont une dizaine ont été rédigés au temps où cette dernière habitait la paroisse de Saint-Germain de Rimouski.

Adèle Lamontagne est l'épouse de Simon-Joseph, alias John-Simon Chalifour, un marchand qui s'est établi à Sainte-Luce au milieu des années 1840. Le couple a probablement fait connaissance lorsque la jeune femme enseignait dans une école primaire luçoise destinée uniquement aux filles. Quelques années plus tard, Simon-Joseph Chalifour et Adèle Lamontagne fondaient une famille. Pendant que son beau-père exploitait un moulin à scie et un moulin à farine à Sainte-Luce, son mari investissait dans le commerce et la construction navale. C'est ainsi que, témoin privilégié d'une industrie navale naissante, Adèle annonce à son frère Théodore-Jean la mise en chantier pour 1854 d'une goélette de 300 tonneaux destinée au transport du bois. Ce qui n'était quand même pas rien. Chalifour avait lancé l'année précédente un brick de 233 tonneaux baptisé *Lucien*



Adélaïde, alias Adèle Lamontagne-Chalifour. Épouse du shérif judiciaire de Rimouski, John-Simon Chalifour, Adèle Lamontagne vivait au coeur d'une petite société sur laquelle elle jette, par le biais d'une correspondance assidue, un regard sans compromis (Archives de la SHAM).

et il venait tout juste d'en achever un autre de 609 tonneaux, le *Sébastopol*⁵.

En 1858, le couple Lamontagne-Chalifour déménage à Rimouski où Simon-Joseph a décroché un emploi de shérif pour le nouveau district judiciaire de Rimouski. La jeune mère n'avait qu'une trentaine d'années et trois enfants à ses basques, Arthur, Amélie et Jean-Baptiste-Auguste-Théodore, dont les prénoms, dans ce dernier cas, résument à eux seuls ses liens affectifs. Elle avait, en effet, toujours gardé le contact avec ses frères et semble avoir particulièrement eu une grande affection pour le plus jeune, Théodore-Jean.

La famille Lamontagne

Adèle était native du Haut-du-Fluve. Elle a vu le jour à Saint-Gervais et Protais, une paroisse agroforestière du comté de Bellechasse.

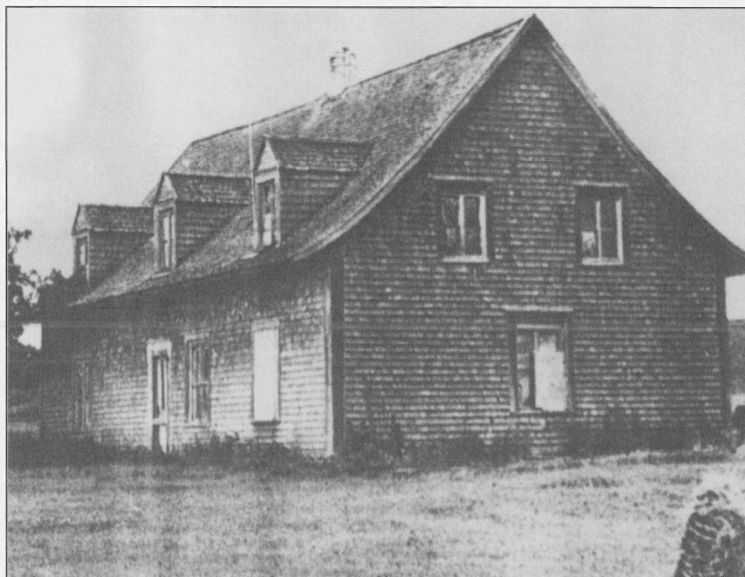
Après des études qui lui permettent d'enseigner, la jeune Lamontagne prend la direction du Bas-Saint-Laurent, mais pas seule. Deux frères l'ont suivie. Le premier, Jean-Baptiste, épouse une Rimouskoise, Adèle Lemieux, le 15 avril 1850⁴. Il s'installe aussitôt après à Sainte-Flavie où il ouvre un commerce général. Il décroche de plus en 1859 un contrat pour la construction d'un tronçon du chemin Matapédia joignant la paroisse de Sainte-Flavie à la rivière Saint-Pierre, aujourd'hui Sayabec. En 1866, Jean-Baptiste s'associe à son frère Octave-Auguste dans

l'exploitation d'un comptoir de pêche aux Méchins. La faillite personnelle d'Octave-Auguste n'empêchera pas la société de fonctionner pendant les deux années prévues à leur contrat⁵.

Octave-Auguste, qui est le deuxième frère d'Adèle Lamontagne à habiter dans la région, marie une fille de Matane, Malvina Doiron, en février 1851. Tout dépendant des emplois disponibles, ce dernier vit par la suite à différents endroits du Bas-Saint-

Laurent. Il choisit d'abord de rester dans la région de Métis puis il déménage à Baie-des-Sables dont il devient le maire au cours des années 1860. Plus tard, Octave-Auguste s'installe aux Méchins où on sait qu'il cumule différentes fonctions administratives tant aux niveaux municipal que scolaire, tout en se livrant à la transformation et à la vente du poisson⁶.

En s'établissant dans la paroisse de Saint-Germain en 1858, Adèle ne se retrouve pas en terre étrangère. En fait, elle peut même revendiquer ses titres de Rimouskoise par sa mère, Adélaïde Côté, fille d'André Côté et de Claire Ruest, que son père Jean-Baptiste Bacquet dit Lamontagne a épousée en 1821. Jean-Baptiste avait cependant amené sa jeune épouse à Saint-Gervais où leurs nombreux enfants ont vu le jour.



La maison Lamontagne de Rimouski-Est
(Photo du ministère des Affaires culturelles).

Un oncle d'Adèle, Joseph Bacquet dit Lamontagne, avait marié en 1819 Angèle Côté, soeur d'Adélaïde Côté, et il vivait toujours à Rimouski. Cet oncle a eu une fille aussi appelée Adélaïde. Elle a épousé un cultivateur de Rimouski, Abel Poirier, en 1848. Ce Joseph Lamontagne est le premier de la lignée des Lamontagne à avoir habité une maison devenue depuis un bien patrimonial connu sous l'appellation de Maison-Lamontagne⁷.

Pour le reste, plusieurs cousins et autres cousines, tant chez les Lamontagne que chez la famille Côté, faisaient partie de la bonne société rimouskoise pour avoir marié des Saint-Laurent, des Lepage, des Pineault, des Morin, des Gagné, des Langlois, des Réhel, etc. Adèle se retrouvait donc dans un univers familial.

Une femme d'opinion

C'est après son mariage avec Simon-Joseph Chalifour en 1847 qu'Adèle Lamontagne commence une correspondance soutenue avec son frère Théodore-Jean. Sa collection de lettres s'avère une véritable chronique autant familiale que sociale. Elle parle de tout, de l'éducation de ses enfants, des prix du marché, des épidémies, des potins du village, des tempêtes, des naufrages, du travail de son mari et, surtout, de la vie politique, parce que, chez les Lamontagne, comme chez les Chalifour, la politique occupe une place importante.

En fait, les lettres d'Adèle prennent la couleur du temps, entendons ici que l'on trouve à travers sa correspondance les principales préoccupations qui animent le couple Lamontagne-Chalifour. Quand Simon-Joseph s'implique dans le commerce, Adèle informe son frère des prix de la morue, de la circulation des navires, des difficultés qui affligent leur entreprise. Lorsque son mari obtient le poste de

shérif, voilà que ses lettres se font chroniques judiciaires. Et quand, en 1875, le couple Chalifour s'en ira vivre à Québec puis en Gaspésie, chez le beau-frère Joseph-Arthur Chalifour, curé de Cap-d'Espoir puis de Petit-Cascapédia (New Richmond), la famille, au sens large, la vie paroissiale et la politique prendront définitivement le dessus.

**Joseph Bacquet dit Lamontagne père
Premier occupant de la maison Lamontagne**

La chaîne des titres et des occupants de la maison Lamontagne élaborée jusqu'ici par les chercheurs devrait se présenter ainsi, si on la reprend à partir de Geneviève Côté: Geneviève Côté cède par testament sa maison et sa terre à son petit-neveu Alexandre Côté (A.N.Q.-R., notaire P. Gauvreau, testament de Geneviève Côté, le 3 décembre 1836). Alexandre Côté l'échange huit ans plus tard à un proche parent, Joseph Bacquet dit Lamontagne fils (A.N.Q.-R., notaire Watson Dubord, échange de terres entre Alexandre Côté et Joseph Bacquet dit Lamontagne fils, le 25 juin 1844, en avant-midi). Immédiatement en après-midi, le même jour, Joseph Bacquet fils cède la terre et la maison à ses frères et soeurs (Notaire Watson Dubord, Cession Joseph Bacquet fils à Octave Bacquet et alii (frères et soeurs), le 25 juin 1844). La propriété passe par la suite à Octave Bacquet dit Lamontagne.

Si on en revient à l'année 1844, on ne peut s'empêcher de relever cette curieuse cession faite par Joseph Bacquet fils, où tous les acquéreurs, ses frères et soeurs, sont des mineurs qui s'engagent à «*loger, coucher, chauffer, éclairer, nourrir et entretenir le sieur Joseph Bacquet père et dame Marie-Angèle Côté son épouse, père et mère des cessionnaires (,) leur vie durant...*», c'est-à-dire de garder leurs parents. C'est un peu le monde viré à l'envers, mais c'était sans doute pour Joseph Bacquet fils une façon d'assurer les vieux jours de ses parents, Joseph Bacquet père et de sa mère.

La raison pour laquelle Joseph Bacquet dit Lamontagne fils crée à ses parents une obligation légale de prendre soin de leurs enfants et à ces derniers l'obligation de les entretenir à leur âge avancé nous est toujours inconnue. Quoi qu'il en soit, l'engagement réciproque qu'il crée par la cession de 1844 permet à la famille Lamontagne de demeurer dans la maison qui portera plus tard leur patronyme. Le recensement de Rimouski pour 1851 nous assure d'ailleurs que toute la famille de Joseph Bacquet dit Lamontagne père et d'Angèle Côté est réunie sous ce même toit (SGEQ, **Saint-Germain de Rimouski. Recensement 1851**, SGEQ, Rimouski, 1998 (Publication no 16), p. 112).

En fait, Joseph Bacquet dit Lamontagne père, sa femme et ses enfants occupent la maison Lamontagne au moins pendant quatorze années, de 1844 jusqu'en 1858. Dès lors, leur fils Octave acquiert par voie de cession les parts de ses frères et soeurs dans la propriété, ces derniers les lui cédant probablement au fur et à mesure de leur départ du nid familial. Et lorsqu'Octave Bacquet dit Lamontagne se marie, en 1865, il s'installe dans la maison Lamontagne avec son épouse Philomène Gaudreau et y élève ses enfants, possiblement en gardant à son tour ses parents. (Rémi Lavoie, «*La maison Lamontagne: une habitation, une histoire*», **L'Estuaire**, vol. XXII, no 2 (55), (juin 1999): 15-20)

Faut-il rappeler, dans ce dernier cas, comment le clergé rimouskois donnait l'exemple de haut en ce domaine⁸? Et Adèle n'avait pas besoin d'encouragement. Elle a la plume aiguisée, voire même féroce, surtout

lorsqu'elle parle des Libéraux. Qu'on en juge lorsqu'elle fait allusion au dénouement du scandale du chemin de fer de la Baie des Chaleurs qui a secoué le comté de Bonaventure au cours des années 1880:

(...) *Ce n'est pas comme le Comte Mercier (Honoré Mercier, député du comté de Bonaventure) qui est bien obligé d'en rabattre; hier un télégramme nous apprend que le Jugement de la Commission Royale est enfin sorti et condamne Mercier et Cie - «Deo Gratias» pouvons-nous dire de tout coeur - Ce Ministère (les Travaux publics) était bien la caverne des 100 voleurs. Quelle audace, quel cynisme et démoralisation. Rien d'aussi dégoûtant dans les annales de notre pays. Il (Mercier) aurait pu figurer avec avantage auprès de l'Intendant Bigot. Ces gens-là vont encore revenir... sur les rangs pour se faire élire de nouveau; et ils le seront, Mercier à Bonaventure, et son cher Achille (Achille-Ferdinand Carrier) dans la Gaspésie. Voilà où en est rendue la morale publique. La crasse prévaut sur les honnêtes gens. Il faudrait que Mercier et Cie seraient disqualifiés pour toute leur vie. Privés des droits de citoyens car ils ont mérité le Pénitencier ces voleurs-là. Le plus grand nombre de ceux qui sont là sont moins coupables que le Comte Palatin à culotte blanche et du Ruban de la Légion d'honneur (évidemment Honoré Mercier)⁹ (...)*

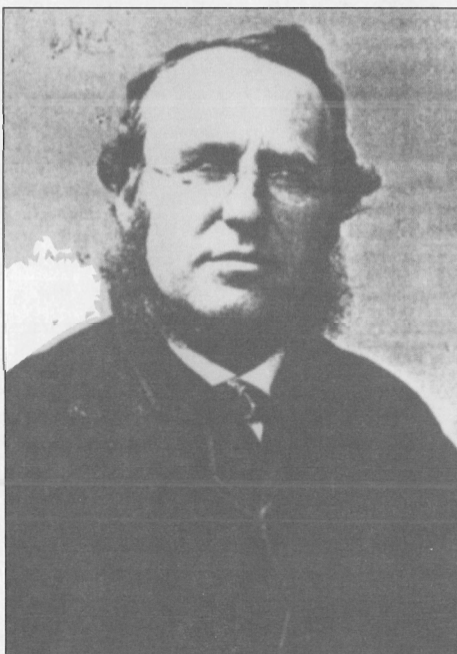
Cette correspondance avec Théodore-Jean Lamontagne a probablement duré jusqu'au décès de sa soeur, mais la dernière lettre conservée date de 1891. En prenant de l'âge, on sait qu'Adèle a élargi sa correspondance à ses nièces à qui elle prodiguait ses meilleurs conseils. S'il en reste, la plus grande partie de ses lettres encombrant probablement encore les malles de leurs descendants.

**Engagement politique
du couple Lamontagne-Chalifour**

C'est la politique qui a conduit le couple Lamontagne-Chalifour jusqu'à Rimouski. La plupart des détails s'en trouvent inscrits dans les lettres d'Adèle. Le gouvernement du Canada-Uni, dirigé alors par John A. Macdonald et George-Étienne Cartier,

crée à la faveur d'une réforme du système administratif entamée en 1857 un district judiciaire pour le comté de Rimouski. Il dote la région d'un Palais de justice et d'une prison et il engage en même temps du personnel¹⁰. Il restait cependant à traverser une élection avant que le projet n'arrive à terme et que ne soient choisis les fonctionnaires attachés au nouveau district.

Et puis une série d'événements devait se passer. D'abord, Joseph-Charles Taché, le député en poste, décide de ne pas se représenter. Son désistement se cache derrière les plus nobles prétextes:



Joseph-Charles Taché (Archives nationales du Québec, Collection initiale).

(...) nous voilà repartis dans le train des élections, commente Adèle. Le Dr Taché (son candidat) doit résigner ces jours-ci. Tu sais sans doute qu'il est le principal Rédacteur d'un nouveau papier près de paraître dans le mois prochain dans le titre de «*Courrier du Bas-Canada*». Il est parti de Rimouski le premier de l'an (en) après-midi pour Québec où l'attend son fauteuil Éditorial et il ne peut être membre (de la Chambre des communes); c'est là une clause expresse de son engagement¹¹.

Dans un deuxième temps, le Parti conservateur retient comme candidat aux élections qui s'en viennent Michel-Guillaume Baby, fils de Charles-François-Xavier Baby, un entrepreneur du gouvernement responsable des travaux routiers de la région, en plus des quais et du chemin de fer. Déjà fortuné, plusieurs croient le jeune Baby destiné à une carrière prometteuse. Le beau-père d'Adèle, qui a, jusque-là, été un

organisateur libéral influent, aurait misé évidemment sur le candidat de son parti, le notaire Joseph Garon, de Rimouski, mais les écarts de conduite de ce dernier, si on se fie aux propos d'Adèle, l'auraient quelque peu découragé¹². Aussi, quand François Baby approche Joseph Chalifour, celui-ci se laisse convaincre de changer d'allégeance en amenant son fils Simon-Joseph avec lui.

Ste-Luce, 29 janvier 1857.

Mon cher Théodore

(...)

(Après avoir parlé de la santé de ses enfants, Adèle enchaîne, en parlant de son mari): Je te dirai que John est bien un peu faible mais sans douleur; il va à son magasin et dans huit ou dix jours il pourra sortir. Je t'assure que ça le force pas mal de voir venir les Élections sans pouvoir aller cabaler contre Garon. Car je suis contente de te le dire il a enfin abandonné Garon et se joint au parti Taché pour supporter Le jeune Baby, recommandé hautement comme homme de talent, et tu sais le père Baby tient les entreprises du gouvernement pour les travaux Publics, quais, phares, chemin de fer, et il est très libéral, paye très bien son monde. C'est une chance pour le Comté. Il sera élu c'est certain malgré que la clique Garon fait feu et flamme. C'est dommage que soit trop long à détailler la très belle conduite de Garon à Québec le printemps dernier. Tu aurais du plaisir. Il a traîné les rues comme le dernier des derniers. C'est là où John l'a vu et a été rassasié.

L'Élection est pour le 13 ou 14 Fer et déjà depuis huit jours les Cabaleurs sont sur les chemins où il y en a pour tous les partis. Mr. Chalifour travaille pour le Père Baby, il est à son deuxième voyage dans les terres. Mr Baby fils est en Angleterre occupé à régler des affaires de steamer pour son père et ne sera de retour qu'à la fin de Février.

En attendant le père est descendu visiter les paroisses et voir les dispositions des gens et il s'attache des partisans en faisant des dons à chaque paroisse. Ici c'est 200 Livres pour un petit quai dans l'Anse-au-Coq. À Sainte-Flavie c'est 100 Livres pour une route qui est commencée où il n'y a pas de moyens: chaque paroisse a son lot et puis comme de raison ceux qui cabalent pour lui sont payés.

Il promet sérieusement de penser à Mr Chalifour pour quelque chose de durable. Il est vraiment libéral et voilà ce qui va achever de tuer Garon. Ils sont aux abois et ne savent pas où donner de la tête.

Je te dirai que si Mr Baby n'était pas venu en avant Mr Chalifour aurait appuyé Garon avec grand succès. Il en a été vivement sollicité et John le voulait absolument. Mais Mr Chalifour n'a pas voulu opposer Mr Baby et moi. J'en suis plus contente car ce sera plus avantageux pour nous autrement. Le chemin de fer de St-Thomas va se continuer jusqu'aux Trois-Pistoles l'été prochain car le Père Baby part en mai prochain pour aller signer un contrat en Angleterre et rapporter les fonds nécessaires. Et si Mr Chalifour veut contracter quelques lieues de chemins le père lui offre un contrat.

Donc j'espère que l'été prochain va amener du changement dans notre situation. (...)

Adèle L. Chalifour.



Michel-Guillaume Baby. Élu député du comté de Rimouski lors de l'élection partielle de 1857. Il doit son succès en bonne partie à l'appui des Chalifour, la belle-famille d'Adèle Lamontagne (ANQ-Cote P1000,S4PB3).

Commentant la situation, Adèle écrit: *«Il (le beau-père) a été vivement sollicité et John le voulait absolument. Mais Mr Chalifour n'a pas voulu opposer Mr Baby et J'en suis plus contente car ce sera plus avantageux pour nous autrement»*. Elle pouvait se permettre de l'espérer, d'autant que François Baby avait promis *«de penser sérieusement à Mr Chalifour pour quelque chose de durable»*. Et il a tenu sa promesse. C'est le fils Chalifour, son mari, qui reçoit la prime promise après la victoire électorale, sa nomination au poste de shérif¹³.

Une ville en gestation

Lorsque Simon-Joseph Chalifour obtient sa place dans la fonction publique, il déménage aussitôt dans la paroisse de Saint-Germain. Le village, dont la population a doublé depuis les vingt-cinq dernières années, est en pleine croissance. Des 1 914 habitants qu'il regroupait en 1831, voilà qu'il dépasse les 3 653 personnes depuis 1851¹⁴.

Ce n'était qu'une question de temps avant que les gens ne s'organisent. Sous la gouverne du curé Cyprien Tanguay, les paroissiens mettent sur pied une commission scolaire locale en 1845¹⁵. La même année, des démarches du milieu apportent à la paroisse son statut de municipalité, mais la mise en place des struc-

tures demande passablement de temps de sorte qu'il n'y a que trois ans que la première réunion de son conseil a eu lieu sous la direction du maire Jean Lepage quand les Chalifour s'installent dans leur nouvelle maison. L'année précédant leur arrivée, celle de 1857, est aussi celle de la création du district judiciaire qui les a amenés dans leur milieu d'adoption.

Dans les années qui marquent leur séjour à Rimouski, les Chalifour voient d'autres progrès ou changements. Ainsi, à peine quelques mois avant que Chalifour ne prenne charge de son mandat, soit en mars 1858, une partie du territoire de la paroisse est retranchée pour créer les regroupements de Saint-Anaclet et de Saint-Mathieu. Pendant l'année de la Confédération canadienne, c'est-à-dire en 1867, le village de Rimouski est désigné comme siège épiscopal d'un nouveau diocèse que l'on crée pour l'Est du Québec. Mgr Langevin en prend possession en grandes pompes au mois de mai. Un changement notable survient aussi deux ans plus tard, au plan civil cette fois, quand le gouvernement provincial crée la ville de Saint-Germain de Rimouski. Le premier maire élu s'appelle Joseph-Magloire Hudon. C'est le grand-père d'Émile Nelligan, dont les parents se marieront à Rimouski en 1875, mais aussi un proche voisin des Chalifour¹⁶. Hudon a, en effet, loué sur la même rue qu'eux un espace à bureau dans la mansarde appartenant au notaire Désiré Bégin¹⁷.

Une économie en éveil

À l'arrivée du couple Lamontagne-Chalifour, l'agglomération rimouskoise connaît une activité économique sans précédent. La Fabrique a lancé en 1854 la construction d'une nouvelle église plus spacieuse. C'est un projet du curé Cyprien Tanguay. Faite de pierre, déjà à l'allure flamboyante par son architecture de style néogothique, la bâtisse achève de s'élever sur un terrain situé un peu plus à l'est de la précédente église. On la veut l'oeuvre de l'architecte Victor Bourgeau, de Montréal, mais

elle est aussi un peu la réalisation de Hilaire Fournier, charpentier et entrepreneur de Rimouski, qui en a fait les combles, la charpente intérieure avec ses colonnades et la structure extérieure, clocher et flèche comprise¹⁸. La bâtisse se trouve au coin du chemin qui longe le fleuve et de la route qui mène au deuxième rang de la paroisse. Son chantier, interrompu un temps en raison de difficultés financières, durera encore quatre ans.

Curieusement, la construction de l'église, dont elle peut quotidiennement suivre les progrès depuis les fenêtres de sa maison, trouve peu d'échos dans la correspondance d'Adèle Lamontagne. Il est cependant un détail bien particulier, lorsqu'elle en parle à son frère en décembre 1859, et que nous n'arrivons pas à préciser clairement. Adèle désigne, en effet, l'église en construction sous le vocable de «cathédrale» alors qu'elle n'est certainement pas, compte tenu de son degré d'instruction, sans connaître la différence entre une église paroissiale et une cathédrale. Adèle n'a pas utilisé le mot par distraction, d'autant qu'elle se donne la peine d'appuyer dessus en le soulignant: *«Les travaux de notre Cathédrale sont suspendus»*, écrit-elle très nettement, *«faute de 350 Livres dus par la Fabrique à l'entrepreneur, et que par malentendu ou bêtise on a refusé de payer»*¹⁹. Le «notre» collectif et le souligné de son texte trouveraient-ils explication dans un trait d'ironie que lui inspirerait une construction jugée extravagante pour les moyens de la population? Elle ne s'explique pas.

Soulignons qu'Adèle pourrait tout aussi bien reprendre, par cet artifice littéraire, une rumeur publique au sujet des visées du clergé qui chercherait à se positionner pour le cas éventuel où on voudrait créer un nouveau diocèse. Or, dans le contexte de l'époque, on sait qu'on créera bientôt un tel diocèse. Alors, ne serait-ce donc pas l'expression des velléités du clergé, et que la communauté aurait fait sienne, de se posi-

tionner pour le choix du futur centre épiscopal? Autre question sans réponse!

En même temps que de tels bruits circulaient autour de la construction de l'église, encore paroissiale, celle du Palais de justice promis pour le district judiciaire avait débuté presque aussitôt après la mise en place de la nouvelle entité administrative. Sa mise en chantier a été confiée à un entrepreneur et marchand local, Majorique Côté²⁰. Les deux projets, simultanément en cours, contribuaient à créer un débouché intéressant pour la main-d'oeuvre rimouskoise, et c'est sans compter les capitaux injectés dans l'économie locale grâce aux salaires qui s'y greffent.

Au carrefour des communications

En même temps que Rimouski s'urbanise, le village voit croître son importance grâce au développement des communications qui en font peu à peu un pôle régional. Des travaux exécutés sous la supervision du notaire Pierre Gauvreau ainsi que de Joseph Pineau et de Joseph Ouellet avaient permis d'améliorer un tronçon du chemin du Roi entre Trois-Pistoles et Sainte-Luce en 1830 et 1831²¹. Depuis, le village de Rimouski était un peu comme la tête de pont du réseau routier qui reliait la capitale provinciale aux villages de la côte bas-laurentienne.

Au début des années 1850, la construction se poursuit en direction de Matane²². D'autres travaux permettent à partir de l'année 1856 d'achever la réfection du chemin Kempt, dans la Matapédia, auquel le chemin du Roi se branche à partir de Métis. Ces travaux ajoutent aux atouts du petit village de Rimouski en le plaçant désormais presque au centre des communications reliant les Maritimes au coeur du Canada.

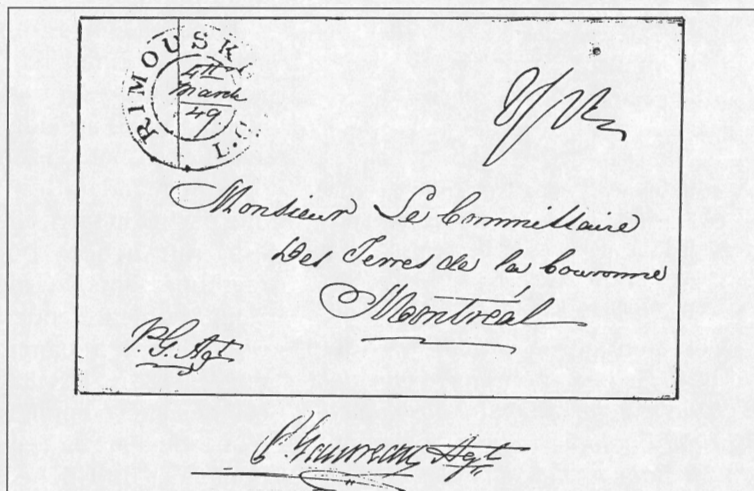
En même temps que le gouvernement avait assuré le prolongement du chemin du Roi depuis Trois-Pistoles jusqu'à Rimouski, il renforçait le lien entre le Bas-du-Fleuve et le reste de la province en assurant la région d'un

service de la poste officielle. Le notaire Pierre Gauvreau est celui qui décroche le contrat de maître de poste à Rimouski lorsqu'il est mis en place en 1832²³. Adèle et son époux trouvent les choses ainsi lorsqu'ils s'y installent vingt-six ans plus tard. Comme le vieux notaire avait pris sa retraite en 1858, le comptoir postal était alors passé aux mains de Majorie (Majorique) Côté, marchand qu'Adèle semble bien connaître, mais ce dernier perd son contrat en 1861 au profit de Jean-Théophile Couillard, marchand général dont le magasin se trouvait à ce moment quelque part sur Saint-Germain Ouest.²⁴

Il s'agit certainement d'une perte importante pour le gagne-pain de Côté car le bureau de poste local se classe parmi les plus profitables du Bas-Saint-Laurent. Générant des profits annuels variant entre 200 \$ et 350 \$ pour la décennie 1850 à 1860, il voit ses entrées grimper entre 500 \$ et 750 \$ pour les années 1860 à 1870²⁵. Cette augmentation des revenus s'explique par les améliorations apportées aux moyens de communication régionaux.

D'autres progrès sont enregistrés au niveau des communications avec la construction d'un quai à Pointe-au-Père, résultat du travail de Joseph-Charles Taché et de l'appui de quelques citoyens de Rimouski, comme ce James Smith, instituteur à l'école élémentaire de Saint-Germain, qui y est allé de son pamphlet pour en défendre les avantages²⁶. L'infrastructure portuaire, une des plus longues de tout l'Est du Québec, le

quai s'avancant sur plus de 2 000 pieds dans le fleuve, est mise en place pendant le dernier mandat de Taché, entre les années 1850 et 1855²⁷. C'est l'armateur de Québec François Baby qui termine les travaux commencés par un autre entrepreneur. Baby, qui a décroché en 1854 un contrat de remorquage des navires en difficulté dans l'estuaire, pourra



Lettre expédiée de Rimouski le 4 mars 1849. Le bureau de poste de Rimouski, ouvert en 1832, a été confié au notaire Pierre Gauvreau, dont on peut lire les initiales sur le coin inférieur gauche de la lettre reproduite ici (Collection Christine Faucher et Jacques Poitras, **Histoire postale de la Gaspésie et du Bas-du-Fleuve jusqu'à 1870**, Montréal, Société d'histoire postale au Québec, 1933, p. 25).

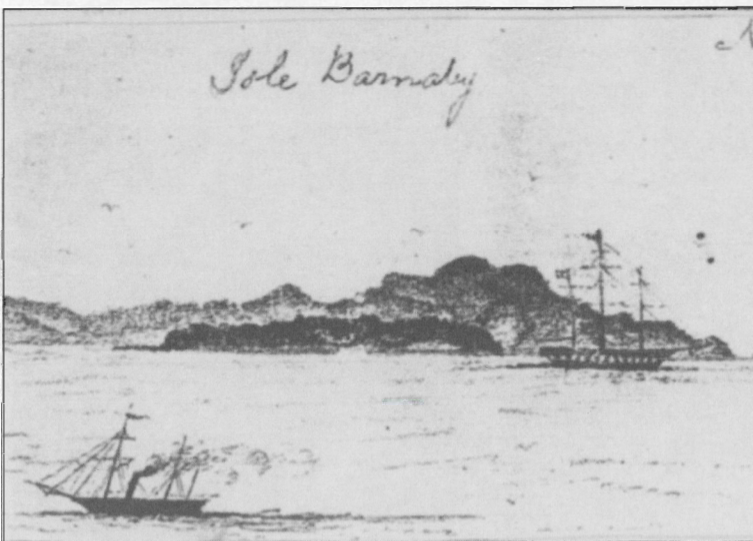
utiliser cette nouvelle installation pour les vapeurs qu'il affecte à cette tâche, le *Queen Victoria*, le *Napoléon III*, le *Lady Head*, l'*Admiral* et l'*Advance*²⁸.

La compagnie de transport Montreal Ocean Steamship Company des frères Allan, qui obtient en 1856 un contrat du gouvernement pour relier Québec à Liverpool, peut en faire autant. Bien plus, pour s'assurer que ses bateaux puissent remonter le fleuve en toute sécurité, elle installe à Pointe-au-Père une station privée de pilotes²⁹. La compagnie maritime fait aussi ériger en 1859 une tour octogonale avec un feu d'une hauteur de quarante-six pieds pour faciliter l'approche du quai à ses équipages³⁰. C'est peut-être François Baby, dont l'expertise était reconnue en ce domaine, qui construit ce phare pour le compte de la compagnie de transport transatlantique³¹. Que ce soit le

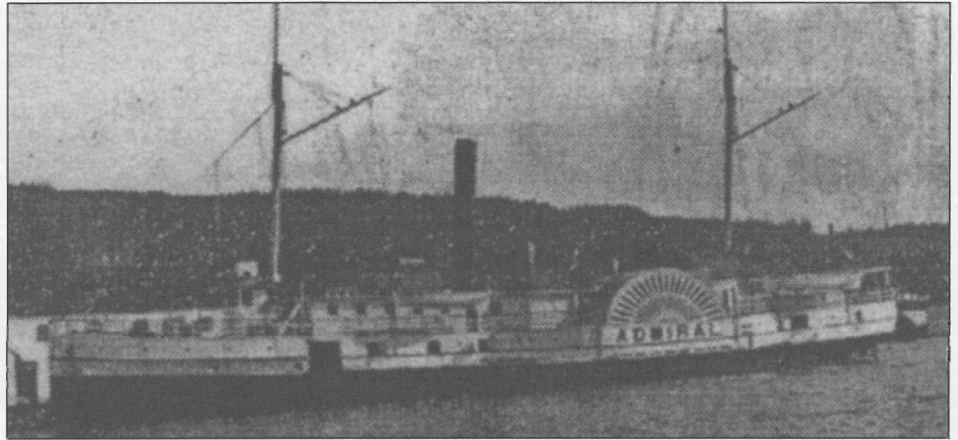
cas ou non, Baby peut ainsi bénéficier de ces aides à la navigation pour garantir la sécurité de ses propres navires.

Or justement, le même François Baby signe en 1858 un contrat avec le gouvernement pour assurer une liaison postale régulière entre Pictou, en Nouvelle-Écosse, et le port de Québec³². Les deux navires affectés à cette navette, le *Lady Head* et l'*Advance*, font le trajet entre les deux points aux quinze jours avec des arrêts dans la Baie des Chaleurs, Gaspé et Rimouski afin d'ajouter à leur rentabilité par un service de fret et de passagers. C'est ainsi que les installations portuaires de Pointe-au-Père contribuent à l'ouverture de la ville sur le monde et à une plus grande animation de ses commerces. Souvent même, les bateaux de Baby accostent à Pointe-au-Père à toutes les semaines, au grand plaisir de la population, en tout cas d'Adèle Lamontagne: «*Voilà deux fois que le steamer Advance vient ici depuis deux semaines(;) ça met un peu de vie ici, où tout semble mort*», note-t-elle dans sa correspondance de septembre 1858³³.

Il est logique de croire que Rimouski doive en partie la mise en place des aides à la navigation précitées et la liaison postale avec les Maritimes au fils de François Baby,



La baie de Rimouski en 1861. Ce dessin au crayon montre un navire ancré dans le havre de Rimouski (Collection Musée de la Gaspésie, Patrick Murison, Isle Barnaby – Pencils sketches in 1861).



Le vaisseau remorqueur l'Admiral photographié à quai en 1894, à une époque où il assure le service de la poste entre les Maritimes et Québec (Photo de Charles Notman, *The Gazette*, 10 juillet 1994).

Michel-Guillaume Baby. Rappelons que ce dernier a postulé puis remporté en 1857 le siège du comté de Rimouski à la Chambre des communes en remplacement de Joseph-Charles Taché. Il est, en effet, inconcevable de penser que le père et le fils n'aient pas discuté de leurs intérêts respectifs dans le comté puisque, comme le révèle la correspondance d'Adèle, ils avaient déjà conjugué leurs efforts pour l'élection du fils³⁴.

En même temps que la poste et le réseau routier de la province progressent vers l'est et que les facilités portuaires prennent place, les circuits télégraphique et ferroviaire en font autant, contribuant à consolider

la position de Rimouski comme centre régional naissant. La toute nouvelle invention dans les communications qu'est le télégraphe accompagne, en effet, l'avancée du chemin de fer partout dans la province de Québec. C'est ainsi que les poteaux de la Compagnie de

télégraphe de Montréal, l'une des premières qui aient vu le jour dans ce domaine au Canada, poussent le long des rails du Grand-Tronc. Les deux compagnies ont d'ailleurs en commun d'avoir comme un de leurs membres directeurs le même Hugh Allan qui a développé la ligne maritime Québec-Liverpool et la station des pilotes de Pointe-au-Père.³⁵

On a commencé la construction en 1857 d'un tronçon de voie ferrée entre Lévis et Montmagny. Adèle Lamontagne en parle au moins une fois dans ses lettres, disant que «*le Chemin de fer de Saint-Thomas (Montmagny) va se continuer jusqu'aux Trois-Pistoles l'été prochain car le Père Baby (le même qui a construit le quai de Rimouski) part en mai prochain pour aller signer son contrat en Angleterre et rapporter les fonds nécessaires*»³⁶. Ce prolongement du rail est probablement devenu un enjeu politique, mais le Grand-Tronc s'arrête net à Rivière-du-Loup en octobre 1859. La poursuite des travaux reprend plus tard, en 1869, quand on parachève ce qui est devenu entretemps l'Intercolonial. L'inauguration du tronçon Trois-Pistoles - Sainte-Flavie est célébrée à Rimouski même le 2 août 1873 et donne lieu à des cérémonies grandioses où Mgr Jean Langevin, évêque du diocèse, mais aussi frère du premier ministre Hector Langevin, appelle les bénédictions du ciel sur le projet du siècle³⁷.

Cependant, la ligne télégraphique aura devancé l'arrivée du chemin de fer à Rimouski de plusieurs années. En fait, elle était déjà parvenue à Rivière-du-Loup en 1849, longtemps avant le Grand-Tronc³⁸. Quant à Rimouski, certains documents, comme l'inventaire après décès de Dame Julie Lévesque, épouse d'Édouard Ouellet, permettent d'établir que la

toujours entendu dire que la Pointe-aux-Pères (sic) était une petite plage déserte sur laquelle se trouvait seulement un observatoire et un bureau de télégraphe pour signaler l'arrivée et le départ des vaisseaux d'Europe (...)», indiquant bien par son propos deux des principales tâches que les gardiens du phare avaient à remplir⁴¹. Le premier responsable de cette tâche au phare de Pointe-au-Père fut David Stanley Lawson pensent les auteurs du livre *Une lumière sur la côte - Pointe-au-Père 1882-1982*. Il était en poste dès l'érection de la tour en 1859, ce qui signifierait nécessairement qu'il aurait été embauché par la Montreal Ocean Steamship⁴².

Il est permis de croire en toute logique que la population civile pouvait tirer bénéfice du télégraphe installé à Pointe-au-Père en envoyant ses propres messages contre rémunération. Mais encore davantage à partir de 1869 alors que la compagnie confie à un de ses agents,

Grace Mc Williams, la responsabilité d'ouvrir un bureau à Rimouski même. Les locaux loués à cette fin sont situés sur Saint-Germain Est, près de l'église, dans la maison de Simon Dubé, juste en face des propriétés de Thomas Dion et de Eusèbe Lepage. Il

s'agit probablement du même édifice qui abritera plus tard le journal local, là où se trouve aujourd'hui le magasin Le Syndicat⁴³.

Plus tard, en 1866, lorsqu'un câble télégraphique sous-marin traversera l'océan atlantique grâce aux efforts d'un ancien directeur de la Compagnie de télégraphe de Montréal, Frederic Newton Gisborne, ce nouvel outil de communication mettra Rimouski en contact presque instantané avec l'Europe, ce qui constitue sur les villages voisins un avantage certain au plan du commerce. À ce moment, du moins à partir de 1873 environ, le bureau du télégraphe sera déménagé dans les locaux de la gare du chemin de fer⁴⁴.

Quand, en 1860, Baby père met un terme à son contrat de livraison postale avec les Maritimes, le village de Rimouski n'est pas abandonné pour autant⁴⁵. La Montreal Ocean Steamship Company en profite pour ajouter à son service une ligne de courrier directe entre Montréal et Glasgow (Angleterre), ce qui se réalise en 1862, tout en continuant d'utiliser les installations de Pointe-au-Père. On peut donc en conclure que Rimouski et la région étaient en lien direct avec l'intérieur du Bas-Canada et le Vieux continent et que la petite ville conserve ses avantages sur le milieu bas-laurentien. Et cela d'autant que la jonction entre le port local et la ligne de chemin de fer de l'Intercolonial, quand celui-ci joindra Rimouski en 1873, sera faite de

LIGNE DU ST. LAURENT ET SAGUENAY,

ENTRE

Québec, Baie St. Paul, Eboulements, Murray Bay, St. Denis, Rivière du Loup, Cacouna, Rimouski, Tadoussac, Baie Ha! Ha!! et Chicoutimi.

SAGUENAY, ST. LAURENT, CLYDE.

MARDI,

SAGUENAY, Capt. Lecours, 7 heures, A. M.

MERCREDI,

CLYDE, Capt. BERNIER, 7 heures A. M.

JEUDI,

ST. LAURENT, Capt. CHABOT, 7 heures A. M.

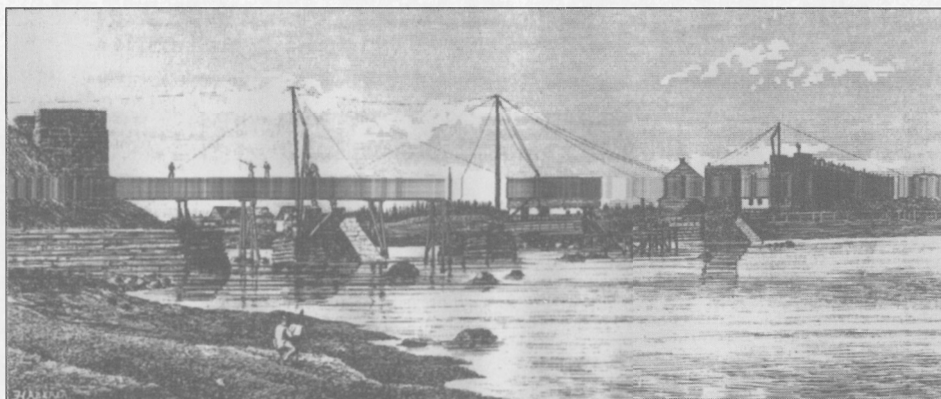
A. GABOURY,

Sécretaire de la Cie. des Remorqueurs du St. Laurent.

Publicité de la Compagnie des Remorqueurs du Saint-Laurent (Charles Guay, *Chronique de Rimouski*, Québec, P.-G.

Compagnie de télégraphe de Montréal y possède une station émettrice en juin 1859³⁹. Une étude présente un bilan des réalisations de la compagnie en 1861 et précise qu'un lien télégraphique de soixante-dix milles de long part à ce moment-là de Rivière-du-Loup pour se prolonger jusqu'à Pointe-au-Père⁴⁰. Ce télégraphe, qui était situé dans la tour du phare de Pointe-au-Père, apportait un soutien supplémentaire au contrôle de la navigation sur le Saint-Laurent comme le désiraient les frères Allan. La responsabilité en revenait au gardien du phare en même temps qu'il devait noter les écarts de température et le mouvement des marées.

En 1871, un voyageur du nom de Joseph-Auguste Genand, de passage sur le fleuve, écrit: «(En arrivant) ici, je fus agréablement surpris. J'avais



Le pont de l'Intercolonial, Rimouski à l'été 1872. Le tronçon du chemin de fer joignant Québec à Rimouski est inauguré l'année suivante (Dessin de Haberer, *L'Opinion publique*, 19 décembre 1872, p. 606, Collection Mario Mimeault).

manière à accélérer la livraison du courrier vers les Provinces maritimes, à l'est, et vers l'Ontario et le Québec, à l'ouest, comme le fait remarquer l'historien Jean-Charles Fortin⁴⁶.

Ainsi, à la faveur de tous ces progrès liés aux infrastructures des communications, Adèle Lamontagne a donc vu poindre à Rimouski les premiers jalons d'un développement qui, avec le temps, assurerait la prédominance de la localité sur la région. Solidement implantée dans la société rimouskoise, mais aussi femme d'opinions autant que de convictions, comme les premières pages de cet article ont tenté de le démontrer, elle verra aussi les débuts de son développement urbain. On pourra, à notre tour, en cerner les grandes lignes dans un prochain article.

Notes et références:

L'auteur est historien attaché au Lycée des Monts Notre-Dame de Sainte-Anne-des-Monts. Il tient à remercier mme Émile Saint-Pierre et Maurice Saint-Pierre qui lui ont si longtemps confié les papiers Lamontagne. Il veut de plus rendre hommage à feu monsieur Émile Saint-Pierre, de Sainte-Anne-des-Monts, qui a su préserver le riche dépôt de documents que représente le fonds Lamontagne. L'auteur tient à souligner la contribution de Paul Larocque dont les conseils et orientations ont présidé à la rédaction de cet article.

1. Bernard Bray, *L'art de la lettre amoureuse (1500-1700)*, La Haye, Mouton, 1967, p. 12.
2. Jean-Pierre Bélanger, «*Théodore-Jean Lamontagne, marchand et entrepreneur (1833-1909). (La correspondance comme source d'investigation du passé: 1e partie)*», volume 18, no 1 (no 46), (janvier 1995): 20 à 26; «*Théodore-Jean Lamontagne, marchand et entrepreneur (1833-1909). (La correspondance comme source d'investigation du passé: 2e partie)*», vol. 18, no 2 (no 47), (juin 1995): 16-21.
3. Fonds Omer Saint-Pierre, Papiers Lamontagne, (désormais P.L.), lettre d'Adèle Lamontagne à Théodore-Jean Lamontagne, Sainte-Luce, le 8 juin 1854. James William Miller, *Notices historiques sur la paroisse de Sainte-Luce*, manuscrit, p. 91. Carol Castonguay et collaboration, *Sainte-Luce au tournant... 1829-1979*, Sainte-Luce, La Corporation de la Seigneurie Lepage-Thivierge, 1979, citant Miller, p. 138. Paul Terrien, *Québec à l'âge de la voile*, Asticou, Hull, (1984), p. 174 et 176.
4. A.N.Q.-R., Registre d'état civil de la

paroisse de Saint-Germain de Rimouski, mariage de Jean-Baptiste Bacquet dit Lamontagne et d'Adèle Lemieux, le 12 février 1821. Le lecteur pourra trouver davantage de détails sur les origines de la famille Lamontagne et son représentant en région dans l'étude rédigée par l'auteur du présent article.

5. **Théodore-Jean Lamontagne 1833-1909 - Marchand et industriel canadien-français de la fin du XIX^e siècle**, Sainte-Anne-des-Monts, Société d'histoire et d'archéologie de Sainte-Anne-des-Monts, 1999, 223 p., cartes, ill.
6. Robert Fournier, **Baie-des-Sables 1869-1969. Histoire de la paroisse de l'Assomption-de-Notre-Dame**, Rimouski, Bellavance, 1969, p. 47, 84. Roland Lebel, **Un siècle de Labeur, de Foi, d'Honneur - Histoire de la paroisse de Saint-Octave-de-Métis**, Québec, Comité de publication de Saint-Octave-de-Métis, 1955, p. 77.
7. A.N.Q.-R., Registre d'état civil de la paroisse de Saint-Germain de Rimouski, mariage de Joseph Bacquet dit Lamontagne et d'Angèle Côté, le 21 juillet 1819. Louise Nadeau, «*La Maison Lamontagne*», **Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent**, vol. 9, no 1 (janvier - avril 1983): 2. Rémi Lavoie, «*La maison Lamontagne: une habitation, une histoire*», *L'Estuaire*, vol. XXII, no 2 (55), (juin 1999): 15-20.
8. Sylvain Gosselin, «*L'opposition entre Mgr Langevin et le clergé de Bonaventure lors de l'élection provinciale de 1890*», **Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent**, vol. 11, no 2 (no 29), (décembre 1985): 58 à 68.
9. P. L., lettre d'Adèle Lamontagne à Théodore-Jean Lamontagne, (Petit-Cascapédia), le 19 décembre 1891.
10. Martin Mimeault, «*Un bref regard sur la prison de Rimouski au tournant de la Confédération - 1862-1877*», *L'Estuaire*, vol. XXIII, no 1 (Janvier 2000).
11. P. L., lettre d'Adèle Lamontagne à Théodore-Jean Lamontagne, Rimouski, le 29 janvier 1857.
12. Joseph Garon semble avoir possédé une personnalité qui n'était pas de nature à lui attirer beaucoup les faveurs de la population. Richard Saindon, **Histoire de Rimouski par le nom de ses rues**, Rimouski, L'auteur, 1995, p. 254 s.
13. P. L., lettre d'Adèle Lamontagne à Théodore-Jean Lamontagne, Sainte-Luce, le 29 janvier 1857.
14. C'est en fait le chiffre que le recensement de 1851 donne. Joseph-Marie Levasseur et al., **Mosaïque rimouskoise. Une histoire de Rimouski**, Rimouski, Le Comité des fêtes du 150^e anniversaire, 1975, p. 148.
15. Toute une série de documents notariés dans lesquels des Rimouskois font cession de biens «*aux commissaires pour la régie des Écoles élémentaires de Saint-Germain*» en attestent. Citons uniquement le notaire Pierre-Louis Gauvreau, actes 4130 et 4131, le notaire James Reeves, acte no 211 et le notaire Joseph Roy, acte no 22.
16. Alphonse Fortin, **Centenaire de Rimouski. Album souvenir. 1829-1929**, Rimouski, Imprimerie générale, 1929, p. 29, 35, 69. Richard Saindon, **op. cit.**, p. 17. A.N.Q.-R., greffe Joseph Garon, acte no 7879, le 14 juin 1875, contrat de mariage de David Nelligan et de Amélie A. Hudon.
17. Paul Wyczynski, **Nelligan. 1879-1941-Biographie**, Montréal, Fides, 1987, p. 53 s.
18. A.N.Q.-R., greffe Pierre-Louis Gauvreau, acte no 1015, 19 juillet 1858, marché Cyprien Tanguay, Majorie Côté et Hilaire Fournier.
19. P. L., Rimouski, lettre d'Adèle Lamontagne à Théodore-Jean Lamontagne, le 13 janvier 1859.
20. Martin Mimeault, «*Un bref regard sur la prison de Rimouski au tournant de la Confédération - 1862-1877*», **op. cit.** Majorie Côté alias Majorique Côté supervise aussi les travaux de construction de la cathédrale à titre de syndic des tenanciers de la paroisse Saint-Germain: A.N.Q.-R., greffe Pierre-Louis Gauvreau, le 19 juillet 1858, acte no 1015, marché entre Cyprien Tanguay, Majorie Côté et Hilaire Fournier.
21. Joseph-D. Michaud, **Le Bic. Les étapes d'une paroisse**, vol. 2 Québec, Ernest Tremblay, 1925, p. 40-42.
22. Jean Hamelin et Yves Roby, **Histoire économique du Québec, 1851-1896**, Montréal, Fides, 1971, p. 145.
23. Christiane Faucher et Jacques Poitras, **Histoire postale de la Gaspésie et du Bas-du-Fleuve jusqu'à 1870**, Montréal, Société d'histoire postale du Québec, 1993, p. 25 ss.
24. P. L., lettre d'Adèle Lamontagne à Théodore-Jean Lamontagne, Rimouski, le 4 décembre 1861. A.N.C., ArchviaNet - Bureaux de poste - Rimouski: renseignements sur les maîtres de poste.
25. Frank W. Campbell, **Canada Post Offices 1755-1895**, 1958, p. 134.
26. Le lecteur trouvera le texte du rapport de Taché sur les conditions de la navigation sur le fleuve Saint-Laurent dans la **Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent**, vol. 6, no 1 (janvier-avril 1979): 31 ss: «*En annexe... le rapport Taché - Rimouski, 26 décembre 1850*». James Smith, Havre de refuge. Rimouski vs Bic et Chemin de fer des Trois-Pistoles, Québec, Presses E. R. Fréchette, 1856, cité dans Marguerite Garon, «*Un port de mer à Pointe-au-Père, Bic ou Rimouski?*», **Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent**, vol. 3, nos 3-4 (décembre 1976): 29. L'opuscule de Smith n'existe qu'en de rares exemplaires. Il peut cependant être consulté sur support microfilmé dans la collection de l'Institut canadien de

- microreproductions historiques, # ICMH 34 136.
27. Jean Hamelin et Yves Roby, **op. cit.**, p. 111.
 28. André Garon, «Charles-François-Xavier Baby», **Dictionnaire biographique du Canada**, vol. IX, p. 16 s.
 29. Jean Leclerc, **Le Saint-Laurent et ses pilotes, 1805-1860**, Montréal, Leméac, 1990, p. 77, 110, 112, 222.
 30. Jean-Charles Fortin, «La grande navigation et les installations de Pointe-au-Père», **Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent**, vol. 8, no 3 (octobre-décembre 1982): 56, 76.
 31. François Baby a construit entre 1853 et 1858 les phares de Cap-des-Rosiers, de Belle-Isle, à l'entrée du détroit du même nom, de la Pointe Amour, au Labrador, et de la Pointe-Ouest sur l'île d'Anticosti. Leclerc, **op. cit.**, p. 110.
 32. Jean Hamelin et Yves Roby, **op. cit.**, p. 112.
 33. P. L., Rimouski, lettre d'Adèle Lamontagne à Théodore-Jean Lamontagne, le 9 septembre 1858. Jean Hamelin et Yves Roby, **Histoire économique du Québec 1851-1896**, p. 115.
 34. Toute la population connaît cette complémentarité tout à fait normale, Adèle autant que les autres et même plus, puisque son beau-père travaille pour les Baby. Pendant que son père cabale pour lui et qu'il en est à son deuxième voyage à Matane, «*Mr Baby fils*», écrit Adèle, «est en Angleterre occupé à régler des affaires de Steamers pour son père...». Plus encore, Adèle Lamontagne sait que «le Chemin de fer de Saint-Thomas va se continuer jusqu'aux Trois-Pistoles l'été prochain car le Père Baby part en mai prochain pour aller signer son contrat en Angleterre et rapporter les fonds nécessaires». Tous ces bruits qui circulaient n'auraient-ils pas eu libre cours dans le but de laisser entendre aux électeurs l'avantage qu'il y avait pour eux d'appuyer le clan Baby? P. L., Rimouski, lettre d'Adèle Lamontagne à Théodore-Jean Lamontagne, le 20 janvier 1857. Le lecteur peut trouver une courte biographie de Michel Guillaume Baby dans Bibliothèque de l'Assemblée nationale, **Dictionnaire des parlementaires du Québec 1792-1992**, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1993, p. 22.
 35. Brian J. Young et al., «Hugh Allan», **Dictionnaire biographique du Canada**, vol. XI, p. 10.
 36. P. L., Rimouski, lettre d'Adèle Lamontagne à Théodore-Jean Lamontagne, le 20 janvier 1857.
 37. Jacques Ouellet, «La venue du chemin de fer dans l'est du Québec», **Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent**, vol. 3, nos 3-4 (décembre 1976): 18.
 38. Gwynneth C. D. Jones, «Frederic Newton Gisborne», **Dictionnaire biographique du Canada**, vol. XII, p. 408. Maurice Dumas et Daniel Pelletier, **La geste de Rivière-du-Loup**, Rivière-du-Loup, Centre de Recherche du Grand-Portage, 1973, p. 35.
 39. A.N.Q.-R., greffe Pierre-Louis Gauvreau, acte no 1087, le 6 juillet 1859, inventaire après décès de la communauté de Édouard Ouellet et de Julie Lévesque.
 40. Henry Youle Hind, **The Dominion of Canada Containing a Historical Sketch of the Preliminaries and Organisation of the Confederation**, Toronto, L. Stebbins, 1869, p. 266.
 41. J.-A. Genand, **Notes de voyage: Le golfe et les provinces maritimes**, Montréal, E. Sénécal, 1872, p. 5.
 42. Collectif, **Une lumière sur la côte - Pointe-au-Père 1882-1982**, Corporation des fêtes du centenaire, 1982, p. 204, 392.
 43. A.N.Q.-R., Greffe Pierre-Louis Gauvreau, acte no 2129, le 1 juin 1869, Lease by Simon Dubé to Miss Jane Mc Williams (au nom de sa fille Grace). La demoiselle Mc Williams, qui est agent de la Compagnie de télégraphe de Montréal en 1871, est toujours en poste en 1878: John Lovell, **Lovell's Province of Quebec Directory for 1871...**, Montreal, John Lovell, 1871, p. 582. John Lovell, **Lovell's Province of Quebec Directory for 1878...**, Montreal, John Lovell, 1878, p. 454. Jane et Grace Mc Williams sont certainement apparentées d'une manière ou l'autre avec les deux premiers gardiens du phare de Pointe-au-Père, David Stanley Lawson et John McWilliams, mais nous n'avons pu établir comment. Collectif, **Une lumière sur la côte - Pointe-au-Père 1882-1982**, **op. cit.**, p. 392. Consulter aussi sur le sujet: J.-Napoléon Goulet, **Mariages, nécrologe (sic) et annotations marginales de Sainte-Anne-de-la-Pointe-au-Père 1882-1976**, Québec, Éditions Bergeron, 1977, p. 14.
 44. Gwynneth C. D. Jones, «Frederic Newton Gisborne», **Dictionnaire biographique du Canada**, vol. XII, p. 405-409. Alphonse Fortin, **Centenaire de Rimouski. Album souvenir. 1829-1929**, Rimouski, Imprimerie générale, 1929, p. 58.
 45. Garon, **op. cit.**
 46. Fortin, **op. cit.**, p. 80.